



SNT

Ensemble et pour tous

SYNDICAT
NATIONAL
DES
TERRITORIAUX



Mai 2024

JO/JOP – UNE OCCASION MANQUEE ?

Oui, les JO et JOP Paris 2024 sont des événements exceptionnels, on l'a tous compris !! MAIS...

Il y a du mécontentement : l'annonce de l'organisation des services pendant cette période est arrivée au détour de "L'essentiel" n°53, sans information préalable des managers, bien trop tardive ... et tellement peu claire !!!

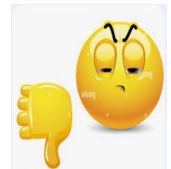


Déroulement des JO (du 29 juillet au 9 août) et JOP (du 28 août au 6 septembre) :

- Au-delà de Mignot et Guyancourt, quels sont les autres sites concernés ?
- Le taux d'effectif en activité (30 % pendant les JO/ 50% JOP) : maximum/minimum ? Congés obligatoires ?
- 100% en télétravail - Que deviennent les agents qui ne peuvent/ souhaitent pas télétravailler ?

Le SNT CFE-CGC suggère un assouplissement des lieux de télétravail autorisés...

Passage de la flamme olympique (23 juillet) : journée de congés obligatoire (sauf "nécessité de service": quels agents concernés ?) posée de façon autoritaire et unilatérale dans la caleulette sans prévenir les agents .



Compte-tenu de l'absence de perspective de revalorisations salariales en 2024 (prévision d'inflation de 2,8% - juin 2024), le SNT-CFE-CGC estime que le Département a manqué l'occasion de faire un geste de reconnaissance envers ses agents

EN FAISANT DE CETTE JOURNEE FESTIVE DU 23 JUILLET UNE JOURNEE DU PERSONNEL



LE SNT CFE-CGC À VOTRE ÉCOUTE – permanences les jeudis matin - 06.67.29.00.91 – cfe-cgc@yvelines.fr